

Situations qui ne sont pas des contre-indications :

Certains soignants considèrent à tort un certain nombre d'états ou de situations comme étant des contre-indications de la vaccination. On peut ainsi rater la chance d'administrer un vaccin dont la personne a besoin. Plus particulièrement, des maladies bénignes courantes (infections des voies respiratoires supérieures, otite, rhinite, diarrhée) ou une antibiothérapie concomitante n'inhibent pas la réponse immunitaire et ne sont pas une contre-indication de la vaccination avec une exception pour les vaccins oraux contre le choléra ou la fièvre typhoïde. Presque aucune maladie aiguë, si grave soit-elle, n'entrave grandement la réponse immunitaire aux vaccins. Certaines personnes soutiennent que la survenue d'effets secondaires généraux pourrait compliquer la prise en charge médicale de l'autre maladie aiguë ou que des événements associés à la maladie aiguë peuvent être considérés par erreur comme des effets secondaires liés au vaccin. Ce sont dans les deux cas des préoccupations d'ordre théorique. Presque toujours, le risque potentiel est beaucoup moins important que le risque associé au fait de rater l'occasion d'administrer un vaccin recommandé.

Tableau I : Fausses contre-indications de la vaccination

- Pathologie bénigne sans fièvre ($T^{\circ} < 38,5^{\circ}C$)
- Antécédent familial d'effets indésirables faisant suite à une vaccination
- Antécédent de convulsions
- Traitement antibiotique
- Traitement avec corticoïdes à action locale (inhalés ou topique à faible dose)
- Corticostéroïdes de remplacement
- Asthme, eczéma, atopie, èvre élevée ou rhinite
- Prématurité (la vaccination ne doit pas être reportée)
- Antécédent d'ictère néonatal
- Faible poids chez un enfant en bonne santé
- N'importe quelle pathologie neurologique incluant la paralysie cérébrale et le syndrome de Down
- Allaitement
- Mère à vacciner allaitante
- Chirurgie récente ou imminente
- Histoire vaccinale mal documentée